

L'écho municipal

Saint-Sébastien-d'Aigrèfeuille



ÉTÉ 2026



Crédit photo : Anaë Gripe

Chers concitoyens,

La photo de couverture de ce bulletin, prise lors de la Fête de la musique avec la fanfare Outaka, illustre parfaitement ce qui fait la richesse de notre village : la culture, le partage et la convivialité. Musique, théâtre, expositions, bibliothèque, animations associatives... Nous souhaitons mettre en lumière toutes les énergies qui contribuent, tout au long de l'année, à faire vivre notre commune. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et de vos suggestions sur ce deuxième numéro de notre bulletin « nouvelle formule » : votre avis nous est précieux. À l'approche de l'été, deux sujets méritent toutefois toute notre attention. Le premier est le risque d'incendie, qui demeure une menace majeure dans nos Cévennes. Rappelons que 90 % des départs de feu sont d'origine humaine : accident, imprudence, négligence ou méconnaissance des risques. Chacun peut agir pour les prévenir. Restons vigilants, respectons les consignes en fonction du niveau de risque et signalons immédiatement tout départ de feu ou toute situation inquiétante en appelant le 18 ou le 112. Le second concerne les fortes chaleurs, qui peuvent mettre en difficulté les personnes âgées ou les plus fragiles. La salle climatisée du Saint-Seb est ouverte à toutes celles et ceux qui souhaitent y trouver un peu de fraîcheur et partager un moment convivial. Soyons également attentifs à nos voisins, à nos proches et aux personnes isolées, et n'hésitons pas à signaler toute situation préoccupante. Ce bulletin est le reflet de la vitalité de notre village. Grâce à l'engagement des associations, des bénévoles et de nombreux habitants, notre commune continue de cultiver cet esprit de solidarité et de convivialité auquel nous sommes profondément attachés.

Je vous souhaite une excellente lecture et un très bel été à toutes et à tous.

Guy Manificier



Journée Polliniz'Acteurs : la biodiversité à l'honneur

La commune a accueilli, le samedi 31 mai, la journée « Polliniz'Acteurs », un rendez-vous consacré à la découverte des insectes pollinisateurs et à la sensibilisation à la préservation de la biodiversité. Organisée avec le concours du Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) du Gard, cette manifestation a rassemblé une cinquantaine de participants venus partager un après-midi riche en découvertes. Une seconde journée « Polliniz'Acteurs » aura lieu le samedi 26 septembre.

Balade naturaliste

Les animations ont débuté par une balade naturaliste animée par Lou-Baptiste, de l'association Gard Nature. Au fil de l'observation des insectes présents autour de la mairie, les participants ont pu mieux comprendre le rôle essentiel des pollinisateurs dans les écosystèmes. L'occasion également d'en apprendre davantage sur les papillons, dont près de 160 espèces sont recensées dans le Gard. Les visiteurs ont ainsi observé une piéride capturée quelques instants pour l'étude, ainsi qu'un scarabée, tout en découvrant les liens étroits qui unissent les insectes aux plantes à fleurs.



Maquette pédagogique

Parallèlement, plusieurs ateliers étaient proposés au public. Hélène, documentaliste au CPIE du Gard, présentait une grande maquette pédagogique conçue par les CPIE du Massif central. Grâce à différents modules interactifs, chacun pouvait comparer des aménagements favorables ou défavorables aux pollinisateurs et mesurer l'impact des activités humaines sur la biodiversité.

Ateliers

Sur le stand de Gard Nature, Mia, bénévole de l'association, invitait petits et grands à explorer une « boîte à curiosités » regroupant différents éléments que l'on peut retrouver dans la nature, mais aussi certains déchets abandonnés. Les visiteurs ont également découvert le cycle de vie du papillon, avec un focus particulier sur la Diane, une espèce protégée

en France. Devinettes, ateliers de classification du vivant et conseils pour accueillir les pollinisateurs dans les jardins ont complété ces animations. Les enfants ont eux aussi trouvé leur bonheur grâce aux activités proposées par Ellora : jeux, observations, coloriages et découvertes naturalistes leur ont permis d'aborder la biodiversité de manière ludique.



ÉVÉNEMENT

Réservoir de biodiversité

La journée s'est poursuivie avec la visite du réservoir de biodiversité communal. Le maire, Guy Manificier, accompagné de François Desarbres, troisième adjoint, a présenté les principes de la gestion différenciée des espaces naturels ainsi que le fonctionnement des écosystèmes. Les participants ont découvert la mare pédagogique, véritable écosystème aquatique abritant notamment des larves de libellules et des amphibiens. Ces larves, redoutables prédatrices de moustiques, témoignent de la richesse écologique du site.

Les visiteurs ont également observé la haie sèche aménagée autour de la mare ainsi que le rucher pédagogique voisin, dont les abeilles viennent régulièrement s'y abreuver. Cette visite a également permis de rappeler l'importance des mares pour la biodiversité, alors que près de 80 % d'entre elles ont disparu au cours du siècle dernier.

Cette journée a permis de mieux comprendre le rôle essentiel des pollinisateurs et l'importance des actions locales en faveur de la préservation de la nature.



Concours photo « Instants sauvages dans mon hameau »

La commune de Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille invite tous les habitants à participer à son concours photos intitulé « Instants sauvages dans mon hameau », organisé du 31 mai au 20 septembre 2026.

Cette année, le thème met à l'honneur la faune et la flore de nos hameaux. Que vous soyez amateur de photographie ou simple observateur de la nature, saisissez les plus beaux instants sauvages qui vous entourent et partagez votre regard sur la richesse de notre environnement.

Deux catégories seront récompensées :

- **Prix Jeune Artiste** (moins de 12 ans)
- **Prix Artiste Confirmé** (12 ans et plus)

Les lauréats verront leur photo publiée dans le bulletin municipal et recevront un cadeau surprise (Résultats le 26 septembre lors de la seconde journée Polliniz'Acteurs).

Avant toute participation, il est indispensable de prendre connaissance du règlement complet du concours, disponible sur le site de la mairie :

mairiedesaintsebastien.fr

À vos appareils photo, et laissez libre cours à votre créativité !

Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille

CONCOURS PHOTO

"Instants sauvages dans mon hameau"

**du 31 mai 2026
au 20 septembre 2026**

Thème : La faune et la flore dans mon hameau

Participation et modalités techniques :

- Le concours est ouvert du 31 mai au 20 septembre 2026 date limite de l'envoi des photos ;
- Les photos sont à envoyer au format numérique ;
- 3 photos maximum par personne ;
- Format portrait ou paysage ;
- Couleur ou noir et blanc ;
- Définition minimale : 1920 x 1080 px.

2 prix seront décernés :

- Prix du jeune artiste (moins de 12 ans)
- Prix de l'artiste confirmé (plus de 12 ans)

Les gagnants verront leur photo publiée dans le Bulletin municipal et recevront un cadeau-surprise !

Vous devez impérativement prendre connaissance du règlement complet sur le site internet : mairiedesaintsebastien.fr ou sur PannoeuPocket.

Tous à vos appareils et laissez libre cours à votre créativité !

Le plan-guide de la commune est disponible

La mairie a fait réaliser un plan-guide de la commune, incluant le tracé du Sentier patrimonial. Destiné aux habitants comme aux visiteurs, il facilite l'orientation et met en valeur les services, commerces et entreprises de notre territoire. Ce document est désormais disponible en version numérique sur le site internet de la commune ainsi que sur nos différents supports de communication (PanneauPocket, Facebook). Des exemplaires papier seront également mis à disposition lors des manifestations et événements organisés par la municipalité. La réalisation de ce projet a été rendue possible grâce au soutien des annonceurs locaux qui ont choisi d'y associer leur image. La municipalité tient à remercier chaleureusement l'ensemble de ces pro-

fessionnels pour leur contribution. Leur participation témoigne de leur attachement à la vie de notre commune et à son dynamisme. Nous invitons chacun à découvrir ce nouvel outil pratique, conçu pour mieux faire connaître notre territoire et ses richesses.



Fête des voisins

Dans les hameaux de Cabriès et de La Vigne, les voisins se sont rassemblés début juin autour d'un moment de partage et de convivialité.



Cérémonie du 8 mai 1945

La traditionnelle cérémonie commémorative du 8 mai 1945 a eu lieu devant le Monument aux morts suivie d'un apéritif offert par la mairie.



Une nouvelle équipe au CCAS !

À la suite des élections municipales, le CCAS a renouvelé une partie de ses membres lors de la réunion du 28 avril 2026. Pour rappel, les Centres communaux d'action sociale sont des structures gérées paritairement entre représentants du conseil municipal et représentants de la société civile. L'objectif d'un CCAS est de mener une action de prévention et de développement du lien social dans la commune. Depuis la loi NOTRe de 2015, les CCAS ne sont plus obligatoires dans les communes de moins de 1500 habitants. En 2020, lors de la mandature précédente, la municipalité a cependant tenu à le conserver. Aujourd'hui encore, elle poursuit son engagement en le maintenant et

en le dotant d'un budget spécifique. Elle réaffirme ainsi son attachement à son action efficace au service des habitants.

Le CCAS est à présent composé comme suit :

Président : Guy Manifacier.

Représentants du conseil municipal : Christine Biagi, Marie-Agnès Delenne, François Desarbres, Véronique Fontaine, Rama N'Diaye.

Représentants de la société civile : Myriam Bernard, Marceline Fabrigoule, Laure Ponce, Alice Sévenier (vice-présidente), Candice Wouaquet.



École Maurice Privat : Nature !

Nous avons beaucoup travaillé sur notre environnement : la mare pédagogique, les oiseaux, les arbres de notre école et du sentier pédagogique... Avec l'artiste Gaëdic Chambrier (ici en photo avec la classe) et avec l'aide de la mairie, qui nous a mis une petite salle à disposition, nous avons pu produire une création audiovisuelle exceptionnelle à partir de la « musique » des arbres de notre école (enregistrée à l'aide d'un appareil transcodant leurs ondes électriques en sons), des textes des élèves et de leurs productions plastiques, en collaboration avec le Parc national des Cévennes et l'artiste-naturaliste Justin Piveteau. Nous espérons pouvoir présenter ce travail aux habitants de Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille et nous comptons le projeter pour la Fête des écoles.

Enfin, ceci est ma dernière année en tant que professeure des écoles, et je peux vous assurer que ce dernier parcours professionnel dans cette école aura été un vrai bonheur pour moi...

Yseult Gouédard



Des étudiants en environnement sur le site de Carnoulès

Le 19 mars, la commune a accueilli les étudiants de la licence professionnelle « Risques et impacts environnementaux » de l'Université de Nîmes. Une douzaine d'élèves, accompagnés de leur enseignant Christophe Humbert, ont participé à une visite de terrain consacrée au suivi environnemental du site minier de Carnoulès. L'occasion de découvrir le dépôt de stériles, où sont réalisées des mesures de la qualité de l'eau, ainsi que les essais de phytoremédiation mis en œuvre et suivis par Fertil'Innov et l'INRAE. Les étudiants ont également effectué des prélèvements et des mesures afin d'évaluer les niveaux de pollution présents dans les eaux du site. Le suivi de la qualité de l'eau est assuré par le laboratoire Hydrosiences Montpellier. Cette visite s'inscrit dans la volonté de la commune de développer et de renforcer son réseau de partenaires scientifiques et techniques. Christophe Humbert connaît bien le territoire : il s'y est déjà rendu à plusieurs reprises dans le cadre de formations réunissant notamment des inspecteurs de la DREAL.



Fermeture progressive du réseau cuivre : la commune présélectionnée

La modernisation des infrastructures de télécommunication se poursuit partout en France afin de garantir un accès à l'Internet fixe à très haut débit sur l'ensemble du territoire. Dans ce cadre, Orange a engagé un programme national de fermeture progressive de son réseau historique en cuivre, utilisé notamment pour la téléphonie fixe et les connexions Internet ADSL.

Cette évolution s'inscrit dans la transition vers des technologies plus performantes et pérennes, telles que la fibre optique, les réseaux mobiles à très haut débit ou encore le satellite. L'arrêt du réseau cuivre se déroule selon un calendrier organisé en plusieurs vagues successives de communes. Après les cinq premiers lots déjà engagés, la commune de Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille a été présélectionnée pour intégrer le lot n°6 de fermeture du réseau cuivre. Cela marque le début d'une phase d'information et d'échanges avec les acteurs concernés avant le début des travaux. Pour notre commune, la fermeture technique du réseau cuivre est prévue en 2030. Les habitants, les entreprises et les administrations utilisant encore le réseau cuivre devront donc avoir migré vers une autre technologie disponible sur leur secteur.

VIE MUNICIPALE

Point trimestriel sur le budget

Une gestion rigoureuse dans un contexte contraint

- ⚠ Des dépenses importantes à assumer
- 📉 Baisse des dotations de l'État
- 🚚 Mise aux normes de deux voies DFCI : 86 000 € (Subvention accordée, mais versement toujours attendu)
- 🏠 Poursuite du remboursement des emprunts communaux

Les orientations retenues

- ✂ Maîtriser les dépenses de fonctionnement
- 📊 Adapter la fiscalité locale pour préserver l'équilibre budgétaire
- 👥 Assurer un suivi rigoureux du budget par plusieurs conseillers

Des recettes hors dotations habituelles enregistrées ce trimestre :

- 🚚 Vente de l'ancien camion communal :
+ 8 000 €
- 🌳 Vente d'un terrain communal :
+ 5 000 €
- 🏠 Versement anticipé du FCTVA :
+ 15 000 €

Ces recettes ont permis de contribuer au rééquilibrage de la trésorerie.

Tranquillité publique : signature d'une convention de rappel à l'ordre

Lors du dernier conseil municipal, le maire a informé les élus d'une nouvelle avancée en matière de tranquillité publique. L'Agglomération d'Alès a en effet impulsé la signature d'une convention entre le procureur de la République du tribunal judiciaire d'Alès et les maires du territoire.

Qu'est-ce que le rappel à l'ordre ?

Le rappel à l'ordre est un outil juridique qui permet au maire de convoquer et de rappeler solennellement à un administré les règles applicables face à des manquements au bon ordre, à la sûreté, à la sécurité ou à la salubrité publiques. Il s'agit d'une réponse rapide et de proximité face à des incivilités du quotidien.

Pourquoi cette convention ?

L'objectif de ce nouveau partenariat est double :

- **Harmoniser les pratiques** à l'échelle de toute l'agglomération d'Alès.
- **Encadrer précisément la procédure** en définissant clairement les situations locales dans lesquelles le maire peut intervenir, ainsi que les modalités de suivi en lien direct avec la justice.

Cette convention est conclue pour une durée d'un an et sera renouvelée par tacite reconduction.

Élections sénatoriales

Le dimanche 27 septembre 2026, la moitié du Sénat sera renouvelée au suffrage universel indirect.

Dans le Gard, ce scrutin concernera les trois sièges de sénateurs du département.

Les trois députés titulaires élus lors du Conseil Municipal du 05/06/2026 pour prendre part à cette élection sont : Guy Manificier, Jeanni Barone et Myriam Ouali.

Les trois députés suppléants sont : Didier Allory, Alain Deleuze et Marie-Agnès Delenne.



Le Sénat en quelques chiffres :

348 sénateurs

Durée du mandat :
6 ans renouvelables

Renouvellement par moitié :
tous les 3 ans

95% des « grands électeurs » des sénateurs sont des maires et des députés des conseils municipaux

Rôle du Sénat :

Vote les lois

Contrôle l'action du Gouvernement

Représente les collectivités territoriales

VIE MUNICIPALE

Quel avenir pour mon hameau ? Construisons-le ensemble !

La municipalité lance une **démarche participative destinée à imaginer et construire l'avenir de nos hameaux avec leurs habitants.**

L'objectif est simple : recueillir les besoins du quotidien au plus près du terrain afin de définir des actions concrètes et adaptées à chaque secteur.

Des réunions publiques sont organisées dans les différents hameaux pour échanger sur les sujets qui concernent la vie locale : voirie, circulation, sécurité incendie, éclairage, signalétique, gestion des déchets ou encore vivre-ensemble.

Les besoins exprimés seront ensuite analysés et priorisés avant d'être restitués aux habitants sous la forme de projets réalisables à court, moyen ou long terme.

Parmi les projets en cours figure, par exemple, le développement de la **Défense extérieure contre l'incendie (DECI)**. Aujourd'hui dotée de neuf points d'eau incendie, la commune étudie la création de réserves d'eau dédiées aux sapeurs-pompiers afin d'améliorer la protection des secteurs les moins couverts. Les hameaux non desservis constitueront l'une des priorités de ce programme.



Les premières réunions de hameaux se sont tenues le 18 juin à **La Frigoule** et le 23 juin à **La Sauzède**. Les habitants, venus nombreux à cette invitation, ont pu échanger sur de nombreux sujets. Chaque réunion s'est achevée par la désignation d'un référent de hameau, chargé d'assurer le lien entre les habitants et la mairie. Son rôle consistera à relayer les informations sur l'avancement des projets et des actions identifiés au cours des échanges et à faire remonter les demandes des administrés. Un compte rendu a été transmis à l'ensemble des habitants des hameaux concernés. Il reprend les principaux échanges, les propositions formulées, les solutions retenues ainsi que les actions envisagées.

Un nouveau projet pour les jeunes de la commune à la rentrée

Un groupe de travail s'est constitué au sein du conseil municipal pour créer un Conseil municipal des jeunes (CMJ) dès la rentrée scolaire prochaine. Celui-ci est constitué du maire et de deux conseillères municipales : Ségolène Dumas et Elodie Roms. Pour mémoire, un CMJ avait été créé en 2020 mais la Covid avait tôt fait de freiner et stopper la dynamique engagée. Comme la précédente, la nouvelle équipe municipale considère qu'il est important de créer un espace dédié aux jeunes agrifoliens afin de leur permettre d'agir concrètement sur la vie de leur commune en menant un projet de sa conception à sa réalisation.

Le CMJ sera constitué pour la durée de l'année scolaire et sera ouvert aux jeunes de 8 à 18 ans. Un budget spécifique lui sera alloué par le conseil municipal des « adultes » sur présentation de leur projet au mois de février.

Cette expérience collective permettra aux jeunes de découvrir le fonctionnement de la citoyenneté et de la démocratie locale. Exprimer son avis, prendre en considération la parole de l'autre, s'entraider sont autant de « bagages » précieux pour grandir et se construire. Des rencontres et des temps d'échange seront également organisés avec le CMJ de Générargues.

Ces moments permettront de présenter les actions menées dans chaque village, de partager les expériences de chacun et de s'enrichir mutuellement des idées et des initiatives portées par les deux conseils. Au cours de l'été, les jeunes concernés recevront un courrier qui leur présentera plus en détail le fonctionnement du Conseil Municipal des Jeunes ainsi que les modalités pour s'inscrire et y participer.



Pourquoi économiser l'eau ?

C'est une priorité vitale pour notre territoire. L'eau est une ressource essentielle, fragile et inégalement répartie. Nous devons concilier les usages : eau potable, agriculture, industrie, tourisme, loisirs et préservation des écosystèmes aquatiques. Se préparer à l'avenir, c'est aussi faire évoluer nos pratiques individuelles et collectives pour utiliser moins et mieux les ressources naturelles. L'eau est un bien commun précieux : protégeons-la.



Le geste malin : jusqu'à 130 € d'aide pour économiser l'eau chez vous

Afin d'encourager les économies d'eau dans les foyers, l'Établissement public territorial de bassin (EPTB) Gardons lance une nouvelle phase de son programme d'accompagnement des particuliers. Après une première expérimentation menée depuis février 2026 auprès de foyers témoins pour mesurer les économies réalisées grâce à l'installation d'équipements hydro-économes, l'EPTB ouvre désormais le dispositif à l'ensemble des habitants du bassin versant des Gardons résidant dans une commune adhérente.

Les particuliers peuvent bénéficier d'une aide financière pour l'achat d'équipements permettant de réduire leur consommation d'eau : mousseurs pour robinets, douchettes hydro-économes et récupérateurs d'eau de pluie.

L'EPTB Gardons prendra en charge :

- **80 % du coût des équipements hydro-économes**, dans la limite de 50 € par foyer ;
- **50 % du coût d'une cuve de récupération d'eau de pluie**, dans la limite de 80 € par foyer.

Ces deux aides sont cumulables, pour un **montant maximal de 130 € par foyer**. Les équipements devront être achetés dans un commerce situé dans le Gard ou en Lozère.

Pour connaître les conditions d'éligibilité et les modalités de participation, rendez-vous sur le site de l'EPTB Gardons ou contactez ses services au 04 66 21 73 77.

Dépôts sauvages : un comportement inacceptable !

Un nouveau dépôt sauvage de déchets a récemment été constaté route de l'Amous, à proximité immédiate des conteneurs. Une fois de plus, certains choisissent de se débarrasser de leurs déchets en toute illégalité, au mépris de l'environnement, du cadre de vie et du travail des agents communaux.

Pourtant, des solutions simples et adaptées existent. Des conteneurs de tri (verre, papier et emballages) sont à disposition sur la commune.

Par ailleurs, la mairie propose un service gratuit d'enlèvement des encombrants, organisé le premier lundi de chaque mois. Il suffit de contacter le secrétariat au 04 66 61 70 84 pour s'inscrire et préciser les objets à évacuer.

Préserver notre village est l'affaire de tous. Le respect des règles est essentiel pour maintenir la qualité de nos espaces communs et du cadre de vie de chacun.



Les bambous en fleur

Ce printemps, plusieurs bambous ont fleuri, notamment ceux situés sur le parking de la Fri-goule. Ce phénomène, assez rare mais naturel, concerne certaines espèces couramment présentes dans nos jardins. Lorsque les bambous fleurissent, ils mobilisent une grande partie de leur énergie, ce qui peut affaiblir leur rhizome, la tige souterraine à l'origine des nouvelles pousses. Si cela se produit chez vous, il est conseillé de couper les tiges à ras du sol afin de favoriser la reprise de la plante. Un apport d'engrais riche en azote peut également aider à stimuler l'apparition de nouvelles pousses.



Le SHVC présente ses missions aux élus

Le 12 juin, le Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles (SHVC) a organisé une réunion d'information à la mairie de Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille afin de présenter ses missions et ses actions aux élus du secteur. Créé en 1992, le SHVC regroupe aujourd'hui 32 communes du Gard et de la Lozère. Il exerce deux compétences principales : la démarche MAB (Man and Biosphere) de l'UNESCO et la Défense des Forêts Contre l'Incendie (DFCI). La démarche MAB, qui intéresse particulièrement la municipalité, vise à concilier préservation de la biodiversité, développement local et activités humaines, dans une logique de développement durable. Le syndicat intervient également dans la prévention des incendies de forêt à travers des actions de sensibilisation, d'aménagement et de coordination. Chaque commune peut adhérer à l'une ou aux deux compétences proposées.

Prévention des incendies : la révision du Plan de Massifs se poursuit

Le 12 juin, une réunion consacrée à la révision du Plan de Massifs « Pin maritime Nord et Sud » s'est tenue en mairie. Portée par le Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles, cette démarche engagée depuis novembre 2023 vise à renforcer la prévention et la lutte contre les incendies de forêt.

Le plan définit le réseau d'infrastructures de Défense des Forêts Contre l'Incendie (DFCI), comprenant notamment les pistes d'accès pour les secours et les réserves d'eau nécessaires aux interventions.

Cette réunion a permis aux élus d'examiner les propositions du SDIS 30 issues de l'analyse du réseau existant. Elle marque une étape importante puisque sa conclusion doit permettre la validation définitive des infrastructures DFCI de la commune, essentielles à la protection des habitants, des biens et des espaces naturels.



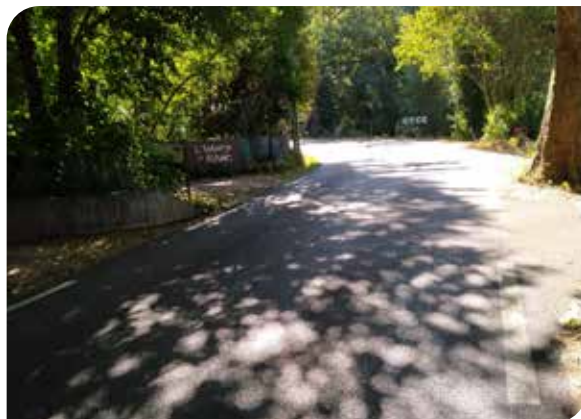
Nettoyage par les élus du réservoir de biodiversité pour la journée Polliniz'Acteurs

Le 23 mai, une partie de l'équipe municipale s'était donnée rendez-vous pour aménager la mare du Réservoir de biodiversité. Au programme : le nettoyage du pourtour du bassin et la mise en place de pierres, à la fois pour l'esthétique et pour créer des habitats variés favorables à la biodiversité.



Projet de sécurisation du hameau du Ranc et de La Frigoule

La commune travaille sur un projet d'aménagement au niveau du hameau du Ranc, sur la RD 50. Cet axe touristique, particulièrement fréquenté, dessert plusieurs habitations, une maison d'hôtes ainsi qu'un temple accueillant régulièrement des manifestations. Afin de sécuriser les accès au hameau, au parking, aux propriétés riveraines ainsi qu'à l'arrêt de bus de La Frigoule, il est envisagé de classer la zone en agglomération pour créer des plateaux ralentisseurs et limiter la vitesse à 30 km/h. Ces travaux bénéficieraient d'un soutien financier au titre des amendes de police.



Un chantier-école pour redonner vie à un mur en pierre sèche



Du 20 au 24 avril, la commune a accueilli un chantier-école consacré à l'initiation aux techniques de construction d'un mur en pierre sèche. Cette formation, organisée en partenariat avec l'ABPS (Artisans Bâisseurs en Pierres Sèches), s'inscrit dans le cadre de la charte de coopération établie entre l'association et le Parc national des Cévennes pour la préservation et la transmission des savoir-faire traditionnels liés au patrimoine bâti. Encadrés par un formateur spécialisé, huit stagiaires ont participé à la restauration d'un mur en pierre sèche situé au fond du pré attenant au parking de la mairie. Une nouvelle intervention est prévue à l'automne afin de finaliser le chantier. Les pierres ayant déjà été achetées, seule la prise en charge des repas reste à assurer.

Entretien et sécurisation des voiries communales

Afin de préserver la qualité du réseau routier communal et d'assurer la sécurité des usagers, les agents techniques sont intervenus pendant plusieurs jours pour réaliser des travaux de réparation et d'entretien des chaussées. Ces opérations ont consisté au rebouchage des portions de route dégradées ainsi qu'à la réfection des accotements sur les voies communales nécessitant une intervention.

Objectif : limiter l'aggravation des dégradations, améliorer le confort de circulation et maintenir les routes en bon état.



Des travaux d'élague

Lors des épisodes de tempêtes de ces dernières années, plusieurs arbres sont tombés, ont été arrachés, tandis que d'autres ont endommagé la ligne téléphonique. Il était nécessaire d'agir pour limiter les risques de chute lors de futurs épisodes météorologiques, mais aussi contribuer à la prévention du risque incendie. La municipalité a donc décidé de faire procéder à l'élague et à l'abattage des pins les plus dangereux sur les secteurs de Campeyrigoux et de Carnoulès.

Au préalable, deux devis avaient été sollicités pour réaliser ce chantier, pour un montant supérieur à 4 000 euros. Compte tenu de la situation financière actuelle de la commune, il est apparu plus judicieux de faire appel au lycée agricole de Rodilhan dans le cadre d'une convention qui lie l'établissement à la mairie. Seize étudiants, qui préparent le Certificat de spécialisation « Arboriste élagueur » sont intervenus. La commune a pris en charge les repas des élèves, ce qui a permis de limiter considérablement le coût de l'opération.



MANIFESTATIONS À VENIR

Entre ciel et terre – La Création | DIE KREATION

Comment la danse, le théâtre et la musique d'orchestre peuvent-ils entrer en dialogue ? C'est précisément cette interaction qui est explorée – à travers la chorégraphie, des approches pédagogiques théâtrales et l'orchestre « Ensemble Instrumental des Cévennes (EIC) ». Les questions soulevées lors de la phase exploratoire, la collecte de documents issue des recherches de la compagnie de danse (photos, textes, excursions) et de différentes classes scolaires de France et de Heidelberg, ainsi que la musique de Rameau, Bartók, Ives, Puccini et des compositeurs de l'équipe, Karen Kapferer et Serge Pizzo, servent de base aux décors et aux textes. Peu à peu, le fil conducteur et les axes principaux de ce collage se dessinent.

Les expériences personnelles se mêlent aux nouvelles impressions du lieu de répétition – ici, les passions françaises et allemandes pour le théâtre et la musique peuvent se compléter et s'inspirer mutuellement. Une œuvre d'ensemble variée naît d'une fusion artistique : les musiciens sortent de leur formation habituelle, jouent librement et s'immiscent dans la danse et le théâtre. Les danseurs s'impliquent dans des improvisations musicales, les frontières s'estompent. Au final, la composition chorégraphique rassemble tous les éléments pour former la pièce. « Entre ciel et terre » vous invite à vous remémorer des moments d'euphorie et d'inspiration, les rebondissements inattendus, les ruptures et les détours de la vie, ainsi que tout ce qui vous apporte réconfort et chaleur. Laissez-vous gagner par l'enthousiasme de l'orchestre français et captiver par les danseurs !



Comme l'année précédente, la troupe franco-allemande s'installe au foyer pendant plusieurs jours pour créer une œuvre commune qui sera présentée samedi 1er août à 21h au Foyer communal (entrée libre).

Trail du Patrimoine : rejoignez l'équipe des bénévoles !

Le dimanche 20 septembre 2026, Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille accueillera la première édition du Trail du Patrimoine, organisée par le Cévennes Trail Club en partenariat avec la municipalité, dans le cadre des Journées européennes du patrimoine. De nombreux participants et visiteurs sont attendus pour cette journée qui mettra à l'honneur le patrimoine de notre commune. Pour faire de cet événement une réussite, nous avons besoin de vous ! Que vous puissiez donner quelques heures ou toute la matinée, votre aide sera précieuse : accueil des participants, orientation sur les parcours, ravitaillements, installation, logistique, animations... Il y a une mission pour chacun, dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Être bénévole, c'est contribuer à faire découvrir notre commune, participer à un bel événement collectif et partager une journée placée sous le signe du sport, du patrimoine et de la convivialité.

Vous souhaitez rejoindre l'aventure ? Faites-vous connaître auprès de la mairie. Nous serons ravis de vous accueillir au sein de l'équipe des bénévoles !

Ensemble, faisons un succès de cette première édition du Trail du Patrimoine !



La sélection de la bibliothèque



Ici s'arrête le monde – Barbara Abel Thriller psychologique

Une famille recomposée s'apprête à fêter un anniversaire lorsque l'impensable survient. Face au drame, chacun devra apprendre à survivre... mais pourront-ils encore avancer ensemble ?



La femme du plateau – Marie Portolano

À travers son expérience et de nombreux témoignages, Marie Portolano interroge la place des femmes à la télévision et met en lumière les inégalités, les stéréotypes et le sexisme qui persistent dans le milieu audiovisuel.



Cœur guimauve – Cathy Cassidy

À 12 ans, Skye est une jeune fille rêveuse et romantique qui peine à trouver sa place face à sa sœur jumelle, plus populaire qu'elle. Entre premiers émois, doutes et quête d'identité, elle apprend à s'accepter telle qu'elle est.



La bibliothèque propose le prêt de DVD et de CD.



Remise du cadeau de la mairie à Yseult pour son départ à la retraite.

Goûter des enfants

Vendredi 19 juin,
dernière visite
de l'année
à la bibliothèque
pour les écoliers !



« On va s'aimer »

Après plusieurs mois de travail, d'écriture, de répétitions, de doutes parfois, et d'éclats de rire souvent, la saison de l'atelier théâtre de Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille s'est achevée sous les applaudissements d'un public venu très nombreux. Près de 100 spectateurs ont assisté à notre représentation. Nous avons vu des sourires, entendu des rires, aperçu quelques larmes aussi et lorsque les spectateurs ont applaudi, nous avons compris que le message était passé. Un véritable projet de spectacle vivant : exigeant, ambitieux et profondément humain. Un projet dans lequel chaque comédienne est devenue artiste, interprète et passeuse d'émotions.

Cette aventure n'aurait pas été possible sans le soutien de Monsieur le Maire, Guy Manificier, que nous souhaitons remercier. Un immense merci également au St Seb et à ses bénévoles pour cette collaboration. Votre implication et votre talent culinaire ont largement contribué à la réussite de cet événement. Merci aux artistes en herbe : Georgette, Laure, Alexiane et Cloé. Elles ont travaillé sans compter, osé monter sur scène, prendre la parole, jouer, émouvoir et faire réfléchir.

Toute la troupe s'est donnée avec une joie immense, dans les moments difficiles – qu'on ne pourra pas compter – comme dans les moments incroyables – qu'on ne pourra pas compter non plus. On sait d'où l'on est partis, on sait jusqu'où nous sommes allés, et l'on sait tout ce que nous avons traversé ensemble. La scène est désormais vide, les projecteurs sont éteints, mais les émotions resteront encore longtemps dans les mémoires.

Rideau.

Denis Passelecq

Crédit photo : Denis Passelecq



Daniel Huck, le dernier salut à un grand monsieur du jazz

Figure majeure du jazz français, le saxophoniste et chanteur Daniel Huck s'est éteint le 25 avril 2026. Reconnu pour son talent exceptionnel de scat, son humour communicatif et sa générosité, il s'était installé à Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille en 1998.

Né le 22 mars 1948 à Paris, Daniel Huck grandit dans une famille qui n'est pas particulièrement mélomane. À seulement deux ans, Daniel reçoit pourtant son premier 78 tours de Sidney Bechet. Autodidacte, il ne saura jamais lire une partition et revendiquera même cette singularité avec malice. Mais doté d'une oreille exceptionnelle, il développe très tôt un sens inné de la musique. Adolescent, il joue dans un premier orchestre avec des camarades de lycée. Après une tentative peu concluante au trombone, il découvre le scat puis loue son premier saxophone alto. Sans prendre le moindre cours, il apprend en écoutant les grands maîtres du jazz. Son instinct, son sens du rythme et son phrasé unique lui ouvrent rapidement les portes du milieu professionnel. Au fil des années, Daniel Huck devient l'une des références du jazz français. Lauréat du prix Sidney Bechet en 1982 puis du prix Django Reinhardt en 1997, il séduit autant par sa virtuosité que par son énergie communicative.

Installé à Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille depuis 1998, il a cependant poursuivi sa carrière en France et à l'international. Sur scène, ce qu'il aimait avant tout, c'était le partage avec le public : « Qu'il y ait dix personnes ou deux mille, cela ne changeait rien pour lui. Ce qui comptait, c'était le swing, l'énergie et l'émotion du moment. » La passion s'est transmise à ses deux fils, aujourd'hui musiciens professionnels. La famille a même partagé la scène au sein d'un orchestre familial qui a donné une quinzaine de concerts.

Daniel Huck était une personnalité appréciée. Beaucoup l'ont croisé lors des manifestations communales où il aimait se produire. Jusqu'à ses derniers jours, la musique est restée le fil conducteur de son existence. Un grand hommage musical est prévu au début de l'année prochaine dans le cadre de la Saison culturelle de la commune.



La mairie a le plaisir de saluer le don d'un clavier Roland par Monique, Charles et Louis Huck. Lors de son mandat à la culture, Monique et Daniel prêtaient déjà régulièrement cet instrument pour soutenir les événements de la commune. La municipalité leur adresse ses plus vifs remerciements.

Plus de 250 personnes se sont réunies le 4 mai dernier à Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille pour rendre un dernier hommage à Daniel Huck lors de ses obsèques. Monique Huck tient à remercier chaleureusement l'ensemble du conseil municipal pour son soutien et sa présence dans ce moment de recueillement.

Le programme de la commission Culture

La commission Culture poursuit son travail afin de proposer aux habitants des rendez-vous culturels variés et conviviaux. Après plusieurs échanges, trois soirées mêlant musique et théâtre ont été retenues pour cette fin d'année 2026. Au programme :

- **Samedi 26 septembre, 20h30, Salle du Temple** : concert du Trio Sunny Side. Un moment musical chaleureux autour d'un répertoire jazz swing.
- **Samedi 7 novembre, 20h30, Foyer communal** : spectacle de théâtre « État Dame ». Une création sensible et originale qui promet une belle soirée de découverte et d'émotion.
- **Samedi 19 décembre, 20h30, Salle du Temple** : concert de Noël « Couleurs d'hiver », musique classique par le Trio Borsalino. Un rendez-vous festif et poétique pour clôturer l'année dans l'esprit des fêtes.

La commission poursuit également ses recherches pour élaborer une programmation diversifiée en 2027 et remercie toutes les personnes qui soutiennent et participent à la vie culturelle de notre commune. Enfin, nous lançons un appel aux habitants souhaitant rejoindre la commission : trois personnes supplémentaires seraient les bienvenues pour renforcer l'équipe et contribuer à l'organisation des projets et animations culturelles. N'hésitez pas à relayer cette information autour de vous : toute personne motivée sera la bienvenue !



Le Saint Seb

Le Saint Seb entame un bel été 100 % bénévole ! Bien plus qu'un simple comptoir, notre café associatif est un espace de liberté, de rencontre et d'échange, géré par des habitants bénévoles pour le plaisir de se retrouver et d'animer notre village. Notre équipe se mobilise pour vous proposer une saison festive. Le sport et la musique seront à l'honneur avec un tournoi de baby-foot humain et soirée DJ le 12 juillet, puis la finale du Mondial de foot le 19 juillet. En août et septembre, place aux "Dîners du Monde" couplés à un Karaoké (8 août) ou à un cinéma plein air (12 septembre), avant une soirée immersive Loups-Garous le 26 septembre. Toute la semaine, profitez de nos rendez-vous : repas cuisiné et après-midi jeux le mercredi, afterworks et planches le vendredi, marché, petits-déjeuners et pain bio au levain le samedi matin. Nous sommes déjà une chouette équipe, mais pour faire vivre ce lieu cogéré, nous souhaitons élargir notre effectif. Même si vous n'avez que quelques heures à donner de temps en temps pour cuisiner, servir au bar ou simplement faire les petites mains, vous êtes les bienvenus. Venez mettre votre patte au projet !



Pour vous accueillir au mieux, retrouvez nos horaires d'été :

Mercredi : 9h30 – 22h

Vendredi : 18h – 22h

Samedi : 9h30 – 14h

L'équipe du Saint-Seb

Fête de la musique 2026

À l'occasion de la Fête de la Musique, plus de 150 personnes se sont retrouvées vendredi 19 juin pour partager une soirée placée sous le signe de la convivialité et de la découverte musicale. Invitée par l'Office Municipal, la chorale Cor Itale, dirigée par Tiziana Valentini, a transporté le public à travers les régions d'Italie grâce à un répertoire de chants traditionnels. La qualité des interprétations et l'enthousiasme des choristes ont été chaleureusement applaudis.

La soirée s'est poursuivie avec les guitaristes de Gipsy Pasiôn, qui ont fait découvrir les musiques gitanes et camarguaises. Les musiciens ont souhaité remercier la municipalité pour la mise à disposition d'une salle de répétition, leur permettant de préparer leur répertoire dans d'excellentes conditions.

Un beau moment de partage a ensuite réuni choristes et guitaristes autour de plusieurs chansons italiennes, dans une ambiance chaleureuse très appréciée du public. Les bénévoles du Saint Seb ont également contribué au succès de la soirée en proposant une paella ou une assiette végétarienne. Enfin, la fanfare Outaka (photo couverture), composée de douze jeunes musiciens montpelliérains, a clôturé la soirée avec un répertoire festif reprenant des standards populaires et entraînants, invitant le public à danser jusqu'tard dans la nuit.

L'Office Municipal et le Saint Seb remercient chaleureusement les associations, les bénévoles et les habitants présents, dont la participation a largement contribué à la réussite de cette belle Fête de la Musique.



Réuni en assemblée générale le 7 avril, l'Office Municipal a élu son nouveau bureau :

Présidente : Christine Capliez

Président d'honneur : Guy Manifacier, maire (conformément aux statuts)

Secrétaire : Christine Biagi

Trésorière : Adèle Godefroid

Une belle réussite pour la fête des écoles du RPI

Le vendredi 19 juin, la fête des écoles du RPI a rassemblé enfants, parents et habitants dans une ambiance chaleureuse et conviviale à Générargues. Les festivités ont débuté par une grande kermesse où les enfants ont pu profiter de nombreux stands de jeux. Le tout s'est déroulé au rythme d'une ambiance musicale festive, tandis que les gourmands se régalaient de délicieuses crêpes.

La soirée s'est poursuivie avec le traditionnel spectacle de fin d'année présenté par les élèves dans la salle du foyer. Les familles ont applaudi le travail des élèves et des enseignantes, qui ont offert un spectacle de grande qualité, riche en émotions et en sourires. À l'issue de la représentation, une gigantesque fideuà a été servie. Le repas s'est déroulé dans une atmosphère festive et conviviale. Après le dîner, les enfants ont investi la piste de danse, s'amusant jusque tardivement dans la soirée.

Pour cette première édition organisée par la nouvelle équipe du Sou des écoles, le bilan est très positif. Les bénévoles tiennent à remercier chaleureusement les mairies pour le prêt de matériel, les enseignantes pour leur remarquable investissement dans la préparation du spectacle, ainsi que les parents d'élèves, venus nombreux partager ce moment de convivialité.



L'équipe du Sou des écoles du RPI

Amous Solidarité avec Kwanza pour les résidents de l'EHPAD Montvaillant

Ce samedi 13 juin, à l'appel de Amous Solidarité (Générargues et Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille), les participants au concert de KWANZA se sont d'abord attablés et attardés devant le foyer, à partir de 19 heures pour une petite restauration, à base de galettes bretonnes, crêpes, saucisses, frites, pâtisseries et des boissons, tandis que d'autres s'installaient déjà dans la grande salle du foyer, impatientes d'écouter les cinq musiciens.

Une belle assemblée de plus de 100 personnes a applaudi avec enthousiasme les chanteurs et instrumentistes divers, lesquels enchaînaient ballades irlandaises, chansons cajun, digs et autres morceaux folks dans une ambiance survitaminée. Puis Ambre qui représentait Viviana et Tiziana a exposé le projet, lequel sera financé par les recettes de la soirée. Ce seront des ateliers animés par nos deux artistes avec les résidents de l'EHPAD de Montvaillant à Boisset-Gaujac. Les séances privilégieront la stimulation cognitive et émotionnelle avec pour objectif de permettre de créer du lien social et de prévenir l'isolement. Amous Solidarité adresse ses plus vifs remerciements à tous les participants, les bénévoles, les donateurs, la municipalité de Générargues, et les musiciens de Kwanza pour leur générosité.



Marie-Jo Albrecht, présidente d'Amous Solidarité

INFORMATIONS

Agenda

Samedi 18 juillet au 26 juillet : Exposition d'Arts Présents à la Salle du Temple avec Habib Hasnaoui, Anne Guerrin et Oddbjorg Reinton, tous les jours de 14h à 19h, vernissage vendredi 17 juillet à 18h30

Dimanche 19 juillet : Soirée Foot au Saint Seb avec la diffusion de la finale de la Coupe du Monde 2026

Samedi 1^{er} août : Création franco-allemande « Entre ciel et terre », à 21h au Foyer communal, entrée gratuite et participation libre

Samedi 8 août : Dîner du Monde et soirée Karaoké organisés par Le Saint Seb

Samedi 12 septembre : Dîner du Monde et Cinéma Plein Air « L'Algérie vue du ciel »

Dimanche 20 septembre : Trail du Patrimonial

Samedi 26 septembre :

- Journée Polliniz'Acteurs – résultats du concours photos
- Concert Trio Sunny Side à 20h30 à la Salle du Temple
- Soirée jeux Loups-Garous, déguisée et immersive, organisée par Le Saint Seb



 **À noter :**

- **Fermeture estivale de la bibliothèque** : du 01/08 au 31/08
- **Fermetures exceptionnelles du secrétariat de la mairie** : 24/07, 31/07, 07/08, 14/08, 17/08, 24/08, 31/08



État-Civil

Décès Daniel Huck, le 25 avril 2026

Informations utiles

Couture Le Dé à Coudre : jeudi de 14h à 18h en mairie, salle du Conseil

Gymnastique douce du CCAS : mardi de 10h30 à 11h30 au foyer communal

Gymnastique La Santoline : mardi de 18h30 à 19h30 au foyer communal (davidmauricette@free.fr ou pierre.perini@wanadoo.fr)

Gymnastique remise en forme : mercredi de 18h30 à 19h30 au foyer communal (06 11 16 73 48)

Karaté : mardi de 19h30 à 21h, jeudi de 19h30 à 21h, jeudi de 18h à 19h15 (enfants), au foyer communal (06 11 16 73 48)

Bibliothèque municipale : ouverte le mercredi et le samedi de 9h30 à 12h (biblio.stsebaigrefeuille@gmail.com - 04 66 24 14 91)

CCAS : ccasdesaintsebastien@gmail.com

Mairie - horaires d'ouverture au public :

Lundi de 9h à 12h30 et de 13h à 17h

Mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30

04 66 61 70 84 - contact@mairiedesaintsebastiendaignrefeuille.fr

Site internet officiel de la mairie : www.mairiedesaintsebastien.fr

Retrouvez toutes les informations de votre commune sur l'appli PanneauPocket et sur notre page Facebook.



600 utilisateurs de PanneauPocket

Abonnez-vous également à la page de Générargues pour encore plus d'informations

Trimestriel d'information de la commune de Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille

Directeur de la rédaction :
Guy Manificier

Secrétaire de rédaction :
Myriam Ouali

Mise en page : Élodie Boschet

Comité de rédaction et photos :
Christine Biagi, Élodie Boschet, Christine Capliez, Guy Manificier, Myriam Ouali

Relecture : Christine Biagi

Journal tiré à 350 exemplaires